

Questions and answers for solicitation No. Table 1: C8A41-15-0003 – Proposed Responses

Date	Q#	Inquiries	Proposed Response
October 1, 2015		The Request for Proposal reads: "Under the guidance of the Contract Authority, the contractor is required to prepare short (i.e. 2-3 page) summaries of risk assessment reports on chemical and polymer substances new to Canada for public dissemination that are sanitized of confidential business information. The summaries must communicate scientific and technical information in a clear, relevant, objective, and easy to understand way for the general public. Approximately 130 summaries will need to be produced each year, for three consecutive years." On average, how many pages do the reports to be summarized have?	The reports are approximately 35 pages long on average.
	Q1	RFP mentionne : « En vertu des directives de l'autorité contractante, l'entrepreneur est tenu de préparer, pour diffusion au public, des résumés (de deux à trois pages) des rapports d'évaluation des risques liés aux substances chimiques et polymères nouvelles au Canada qui ne contiennent pas de renseignements commerciaux confidentiels. Les résumés doivent communiquer des renseignements scientifiques et techniques de façon claire, pertinente, objective et facile à comprendre pour le grand public. Environ 130 résumés devront être produits chaque année, pendant trois années consécutives. » Les rapports en cause, qui doivent faire l'objet d'un résumé, comptent en moyenne combien de pages ?	Les rapports comportent approximativement 35 pages en moyenne.
		The French version of the Request for Proposal reads on page 9: « Qualité de la proposition qui démontre une compréhension des exigences du projet, une description de la méthodologie et de l'approche de gestion de projet qui permettraient d'assurer la qualité et l'atteinte des objectifs du projet, un plan d'urgence, ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation des tâches du projet. » Please indicate what you mean by "contingency plan". Please also indicate the criteria to be used for evaluating this requirement and include the number of points allocated.	A contingency plan is a plan for exceptional circumstances, where the contractor or a key team member is not able to work on the contract for an extended period of time. Exceptional circumstances may include, but are not limited to: death, sickness, retirement, resignation, dismissal for cause, termination of an agreement for default, etc. This comment is noted and changes have been made to the French version of this criterion to harmonize with the English version.
	Q2	La Demande de proposition indique à la page 9 : « Qualité de la proposition qui démontre une compréhension des exigences du projet, une description de la méthodologie et de l'approche de gestion de projet qui permettraient d'assurer la qualité et l'atteinte des objectifs du projet, un plan d'urgence, ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation des tâches du projet. » Veuillez nous indiquer ce que vous entendez par « plan d'urgence » Veuillez également nous communiquer les critères d'évaluation objectifs qui seront utilisés pour faire cette évaluation incluant le guide de cotation.	Un plan d'urgence est un plan pour pallier les circonstances exceptionnelles en raison desquelles l'entrepreneur ou un membre clé de l'équipe serait incapable de travailler sur le projet durant une longue période. Des circonstances exceptionnelles pourrait comprendre, entre autres, les circonstances suivantes : mort, maladie, retraite, démission, congédiement justifié, résiliation par manquement d'une entente, etc. À la lumière de ce commentaire, des modifications ont été apportées à la version française de ce critère pour harmoniser les versions française anglaise.

Date	Q#	Inquiries	Proposed Response
	Q3	The French version of the Request for Proposal reads on page 9: “Référence 1 sur un projet de travail semblable lié à la communication de renseignements scientifiques et techniques au grand public pour le secteur public ou privé”. Please indicate the criteria to be used for evaluating this requirement and include the number of points allocated.	This comment is noted and changes have been made to the French version of this criterion to harmonize with the English version.
	Q3	La Demande de proposition indique (pages 9 et 10): « Référence 1 sur un projet de travail semblable lié à la communication de renseignements scientifiques et techniques au grand public pour le secteur public ou privé. » Veuillez nous communiquer les critères d'évaluation objectifs qui seront utilisés pour faire cette évaluation incluant le guide de cotation.	À la lumière de ce commentaire, des modifications ont été apportées à la version française de ce critère pour harmoniser les versions française et anglaise.
	Q4	The French version of the Request for Proposal reads on page 10: “Échantillon de projet 1 – Un exemple de travaux précédents (produits par l'entrepreneur ou par des membres de l'équipe de passation de marchés) sur la communication de renseignements scientifiques et techniques à un public général non spécialisé. Est-ce que l'échantillon écrit transmet le contenu scientifique ou technique de façon claire et concise, d'une manière qui est compréhensible et pertinente pour un public général non spécialisé.” Please indicate the criteria to be used for evaluating this requirement and include the number of points allocated.	This comment is noted and changes have been made to the French version of this criterion to harmonize with the English version.
	Q4	La Demande de proposition indique (pages 9 et 10): « Échantillon de projet 1 – Un exemple de travaux précédents (produits par l'entrepreneur ou par des membres de l'équipe de passation de marchés) sur la communication de renseignements scientifiques et techniques à un public général non spécialisé. Est-ce que l'échantillon écrit transmet le contenu scientifique ou technique de façon claire et concise, d'une manière qui est compréhensible et pertinente pour un public général non spécialisé. » Veuillez nous communiquer les critères d'évaluation objectifs qui seront utilisés pour faire cette évaluation incluant le guide de cotation.	À la lumière de ce commentaire, des modifications ont été apportées à la version française de ce critère pour harmoniser les versions française et anglaise.
	Q5	The French version of the Request for Proposal reads on page 10: “Formation scientifique pertinente, ou une expérience équivalente dans des projets d'évaluation des risques pour l'environnement ou la santé humaine (1 point par personne/année d'expérience jusqu'à concurrence de 15 points; les points/l'expérience ne peuvent pas être combinés; les points sont attribués à la personne qui a le plus d'expérience)”. The column to the right indicates a total of 10 points. Please update the number of points, either in the criteria or points allocated. Should you chose to update the number of points allocated, please do not forget to update the total number of points or, should the total remain 100 points, to modify the number of points allocated for the other criteria.	This comment is noted and changes have been made to the French version of this criterion to harmonize with the English version. No changes to the second column (Points allocated) are required.

Date	Q#	Inquiries	Proposed Response
		La Demande de proposition indique (pages 9 et 10): « Formation scientifique pertinente, ou une expérience équivalente dans des projets d'évaluation des risques pour l'environnement ou la santé humaine (1 point par personne/année d'expérience jusqu'à concurrence de 15 points; les points/l'expérience ne peuvent pas être combinés; les points sont attribués à la personne qui a le plus d'expérience). » La colonne se trouvant à la droite indique un total de points de « 10 ». Veuillez modifier l'un ou l'autre des énoncés relatifs au pointage. Advenant que vous choisissiez de modifier le total de la colonne de droite, svp ne pas oublier de modifier le total des points ou, si le total demeure à 100 points, de modifier le pointage des autres critères cotés.	À la lumière de ce commentaire, des modifications ont été apportées à la version française de ce critère pour harmoniser les versions française et anglaise. Aucune modification à la deuxième colonne (Points alloués) n'est nécessaire.
	Q6	The French version of the Request for Proposal reads on page 9 and 10: "Expérience de travail avec des documents protégeant des renseignements commerciaux confidentiels. (1 point par personne/année d'expérience jusqu'à concurrence de 15 points; les points/l'expérience ne peuvent pas être combinés; les points sont attribués à la personne qui a le plus d'expérience)". The column to the right indicates a total of 5 points. Please update the number of points, either in the criteria or points allocated. Should you chose to update the number of points allocated, please update the total number of points or, should the total remain 100 points, modify the number of points allocated for the other criteria.	This comment is noted and a change has been made to the French version of this criterion to harmonize with the English version. No changes to the second column (Points allocated) are required.
		La Demande de proposition indique (pages 9 et 10): « Expérience de travail avec des documents protégeant des renseignements commerciaux confidentiels. (1 point par personne/année d'expérience jusqu'à concurrence de 15 points; les points/l'expérience ne peuvent pas être combinés; les points sont attribués à la personne qui a le plus d'expérience). » La colonne se trouvant à la droite indique un total de points de « 5 ». Veuillez modifier l'un ou l'autre des énoncés relatifs au pointage. Advenant que vous choisissiez de modifier le total de la colonne de droite, svp, ne pas oublier de modifier le total des points ou, si le total demeure à 100 points, de modifier le pointage des autres critères cotés.	À la lumière de ce commentaire, des modifications ont été apportées à la version française de ce critère pour harmoniser les versions française et anglaise. Aucune modification à la deuxième colonne (Points alloués) n'est nécessaire.
	Q7	Please provide the company name and consultants who currently provide the services.	Assessment summaries published to date were developed internally by the Government of Canada; no consultants were involved.
		Veuillez nous donner le nom de la firme et le nom des consultants qui livrent actuellement les services.	Les résumés d'évaluation publiés à ce jour ont été développés à l'interne par le gouvernement du Canada ; aucun consultant n'a été impliqué.
	Q8	Please indicate the total of assessment reports summarized, per year.	Two assessment summaries were published in 2013, while 12 were published in 2015. No summaries were published in 2014. The assessment summaries published to date are available at the following link: <a href="https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-news/subs/default.asp?lang=En&amp;n=173AEA25-1">https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-news/subs/default.asp?lang=En&amp;n=173AEA25-1</a>

Date	Q#	Inquiries	Proposed Response
		Veillez nous donner le nombre total d'études, par année, qui ont fait l'objet de résumés?	Deux résumés d'évaluation ont été publiés en 2013 et 12 en 2015. Aucun résumé n'a été publié en 2014. Vous trouverez les résumés d'évaluation publiés à ce jour à l'adresse suivante : <a href="https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-newsups/default.asp?lang=Fr&amp;n=173AEA25-1">https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-newsups/default.asp?lang=Fr&amp;n=173AEA25-1</a>
	Q9	Please indicate the total number of assessment report pages already summarized, per year.	Approximately 65 pages of assessment report were summarized in 2013 and approximately 460 pages in 2015. No summaries were published 2014.
		Veilles nous donner le nombre total de pages, par année, qui ont fait l'objet de résumés.	Approximativement 65 pages de rapport d'évaluation ont fait l'objet de résumé en 2013 et approximativement 460 pages en 2015. Aucun résumé d'évaluations des risques n'a été publié en 2014.
	Q10	Please provide the web link to the summaries.	The assessment summaries published to date are available at the following link: <a href="https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-newsups/default.asp?lang=En&amp;n=173AEA25-1">https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-newsups/default.asp?lang=En&amp;n=173AEA25-1</a>
		Veillez nous donner l'adresse internet où les dits résumés sont actuellement publiés.	Vous trouverez les résumés d'évaluation publiés à ce jour à l'adresse suivante : <a href="https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-newsups/default.asp?lang=Fr&amp;n=173AEA25-1">https://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-newsups/default.asp?lang=Fr&amp;n=173AEA25-1</a>
	Q11	Can Environment Canada clarify the second mandatory requirement? As consultants we have submitted NSN packages on behalf of clients in the chemical industry under CEPA, 1999. In addition, we have a number of qualified staff that have not participated in submission of NSN packages. Are consultants considered to be "working in the chemical industry"? Is it acceptable to provide a team that has both members that have and have not prepared these NSN packages?	This comment is noted and changes have been made to both the English and French versions of this criterion. This evaluation criterion now reads: "The contractor, or any team member, must not have worked, or currently be working, on preparing new substances notification packages under CEPA, 1999". Consequently, teams including one or more members who have submitted New substances Notification (NSNs) packages on behalf of clients in the chemical industry under CEPA, 1999 would not meet the second mandatory requirement.
		Est-ce que Environnement Canada peut clarifier le second critère technique obligatoire ? En tant que consultants, nous avons soumis des déclarations de substances nouvelles en vertu de la LCPE 1999, au nom de client de l'industrie chimique. De plus, nous avons plusieurs employés qualifiés qui n'ont pas participé aux déclarations de substances nouvelles. Considère-t-on que les consultants « travaillent dans l'industrie chimique » ? Est-ce acceptable de fournir une équipe constituée de membres ayant préparé des déclarations de nouvelles substances et d'autres n'en ayant pas préparées ?	À la lumière des commentaires reçus, des modifications ont été apportées aux versions anglaise et française de ce critère. Ce critère se lit maintenant comme suit : « Ni l'entrepreneur ni aucun membre de l'équipe ne doivent travailler ou avoir travaillé à la préparation de dossiers de déclaration de substances nouvelles en vertu de la LCPE (1999) ». Par conséquent, les équipes incluant un ou plusieurs membres qui ont soumis des déclarations de nouvelles substances en vertu de la LCPE 1999, au nom de client de l'industrie chimique ne rencontreraient pas le second critère technique obligatoire.
	Q12	Can you please clarify the security requirements outlined in this RFP. Part 6 Section 1 states: "Security Requirement: The following security requirements (SRCL and related clauses) applies and form part of the contract." We have not been able to locate which security requirements apply.	This comment is noted and changes have been made to both the English and French versions of section 1 in Part 6.

Date	Q#	Inquiries	Proposed Response
		<p>Pouvez-vous clarifier les exigences en matière de sécurité mentionnées dans la Demande de proposition ? L'article 1 de la partie 6 indique : « L'exigence de sécurité (la LVERS et les clauses connexes) suivante s'applique au contrat et en fait partie intégrante. » Nous n'avons pas été en mesure de déterminer quelle exigence en matière de sécurité s'applique.</p>	<p>À la lumière de ce commentaire, des modifications ont été apportées aux versions anglaise et française de l'article 1 de la partie 6.</p>
	Q13	<p>As some summaries of new substances risk assessments have already been prepared, is there an existing consultant or contractor that has prepared these summaries that is eligible to bid on this project.</p>	<p>Assessment summaries published to date were developed internally by the Government of Canada; no consultants were involved.</p>
		<p>Étant donné que certains résumés de rapports d'évaluation des risques ont déjà été préparés, y-a-t-il un consultant ou un entrepreneur qui a préparé ces résumés et qui sera éligible à présenter une proposition pour ce projet ?</p>	<p>Les résumés d'évaluation publiés à ce jour ont été développés à l'interne par le gouvernement du Canada ; aucun consultant n'a été impliqué.</p>
	Q14	<p>We would like to know if the following is acceptable as equivalent experience for the purposes of this contract:</p> <p>A team member completed a BSc in Environmental Science and Biology (with courses in chemistry and ecotoxicology), a MSc in Environmental Engineering and a PhD in Rural Studies (specializing in environment - human health interactions). They also have experience teaching risk assessment and plain language writing to undergraduate and graduate students in Environmental Science and in a Master of Public Health Program. They are a co-author on a book chapter on risk evaluation and environmental epidemiology and has authored several reports specifically on biotoxins for the Public Health Agency of Canada.</p>	<p>This is acceptable training and experience with regards to the first mandatory technical criteria in Part 4.</p>
		<p>Nous désirons savoir si ce qui suit est acceptable comme expérience équivalente dans le cadre de ce contrat.</p> <p>Un membre de l'équipe a complété un Baccalauréat en science de l'environnement et biologie, avec des cours de chimie et d'écotoxicologie, une maîtrise en génie de l'environnement et un doctorat en études rurales, spécialisé sur les interactions entre l'environnement et la santé humaine. Cette personne détient aussi de l'expérience en enseignement des évaluations de risques et en écriture en langage clair à des étudiants de premier cycle et des étudiants gradués en science de l'environnement et au programme de maîtrise en santé publique. Cette personne est co-auteure d'un chapitre sur les évaluations de risques et l'épidémiologie environnementale et est l'auteure de nombreux rapports pour l'Agence de santé publique du Canada, notamment concernant les bio-toxines.</p>	<p>Cette formation et cette expérience sont acceptables en regard du premier critère technique obligatoire de la partie 4.</p>

Date	Q#	Inquiries	Proposed Response
October 5, 2015	Q15	<p>We are an environmental consulting company that takes writing very seriously. Most of our staff take a 10 wk/30 hr writing course to strengthen our communication/writing skills. We routinely communicate technical and scientific information from our projects, or third-party reviews of other projects, to a non-technical audience (i.e. in essence, the general public or layperson). These projects may be related to environmental risk assessments (human health and ecological risk assessments), complex site investigations and/or remediation methods or findings, regulatory processes, etc. The communications to the non-technical audience could be in the form of an Executive Summary, purpose-specific letters, or memos.</p> <p>Would these types of communications be suitable Project Samples under the Point Rated Technical Criteria?</p>	<p>These project samples are suitable under the Point Rated Technical Criteria in Part 4.</p>
		<p>Nous sommes une firme de consultants environnementaux qui prend l'écriture très au sérieux. La plupart de nos employés prend un cours de 10 semaines/30 heures pour renforcer nos compétences en communication et en écriture. Nous communiquons régulièrement des renseignements techniques et scientifiques concernant nos projets ou provenant d'examen d'autres projets menés par une tierce partie à une audience non spécialisée (c'est-à-dire aux public en général, aux profanes). Ces projets peuvent être reliés à des évaluations de risques environnementaux (santé humaine et évaluations des risques écologiques), évaluations complexes de site et/ou méthodes de remédiation ou résultats, procédés règlementaires, etc. Les communications à l'audience non spécialisée peuvent prendre la forme d'un sommaire, de lettres avec intentions spécifiques, ou de mémorandums.</p> <p>Est-ce que ces types de communications sont des échantillons de projet appropriés en vue des critères techniques cotés par points ?</p>	<p>Ces échantillons de projet sont appropriés en vue des critères techniques cotés par points de la partie 4.</p>
October 6, 2015	Q16	<p>Page 7 of 23 of the RFP indicates that "The contractor or at least one team member must have not worked or currently working in the chemical industry preparing new substances notification packages under CEPA, 1999". Can you please confirm that the contractor is not to have the experience illustrated above?</p>	<p>This comment is noted and a change has been made to both the English and French versions of the Request of Proposal. This evaluation criterion now reads: "The contractor, or any team member, must not have worked, or be currently working, on preparing new substances notification packages under CEPA, 1999".</p>
		<p>On indique à la page 7 de la Demande de proposition que « Ni l'entrepreneur ni aucun membre de l'équipe ne doivent travailler ou avoir travaillé dans l'industrie chimique à la préparation de dossiers de déclaration de substances nouvelles en vertu de la LCPE (1999) ». Pouvez-vous confirmer que l'entrepreneur ne doit pas avoir l'expérience décrite plus haut ?</p>	<p>À la lumière des commentaires reçus, des modifications ont été apportées aux versions anglaise et française de la Demande de proposition. Ce critère se lit maintenant comme suit : « Ni l'entrepreneur ni aucun membre de l'équipe ne doivent travailler ou avoir travaillé à la préparation de dossiers de déclaration de substances nouvelles en vertu de la LCPE (1999) ».</p>

Date	Q#	Inquiries	Proposed Response
	Q17	Page 8 of 23 of the RFP indicates that the contractor needs to provide verification of authorship. Can you please clarify what we need to provide to verify authorship?	Verification of authorship could be in the form of a complete reference, a signed <i>Bona Fide</i> notice of authorship, a signed confirmation letter from the document owner, etc. The authorship must be verifiable.
		On indique à la page 8 de la Demande de proposition que l'entrepreneur doit fournir une vérification de la paternité des documents publiés. Pouvez-vous clarifier ce que nous devons fournir pour authentifier la paternité des documents publiés ?	La vérification de la paternité des documents publiés peut prendre la forme d'une référence complète, d'un avis signé de paternité véritable, d'une lettre de confirmation signée de la part du propriétaire du document, etc. La paternité de la publication doit être vérifiable.

Amended RFP's are also uploaded with the portions changed highlighted in blue.